



Le Marché public : dès dimanche le 5 juillet P. 18

Les « rendez-vous » tennis du lundi soir sont de retour P. 19

Le Parc du Mont Sainte-Anne rejoint le réseau de la Sépaq P. 22

CONSEIL MUNICIPAL



MÉLANIE ROYER-COUTURE
Mairesse
melanie.royercouture@sflneiges.com



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Ferréol
les-Neiges**



HUGO ST-LAURENT
Conseiller district # 1
hugo.stlaurent@sflneiges.com

1



SIMON ROONEY
Conseiller district # 2
simon.rooney@sflneiges.com

2



CHRISTIAN RODRIGUE
Conseiller district # 3
christian.rodrigue@sflneiges.com

3



MARC MAGNY
Conseiller district # 4
marc.magny@sflneiges.com

4



ANTHONY DROUIN
Conseiller district # 5
anthony.drouin@sflneiges.com

5

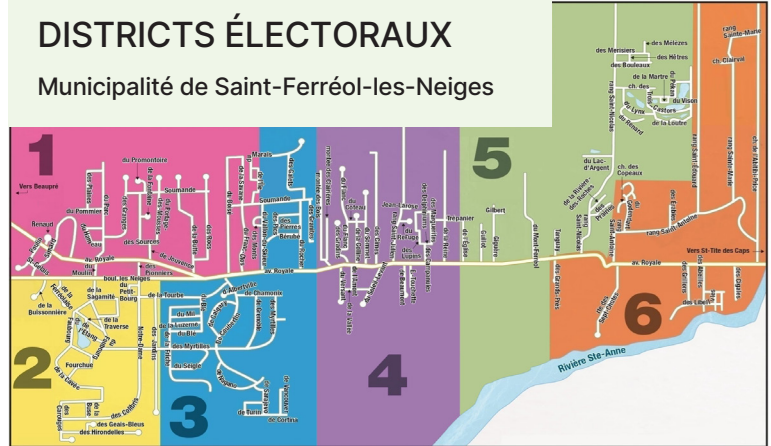


CLAUDE LECLERC
Conseiller district # 6
claud.leclerc@sflneiges.com

6

DISTRICTS ÉLECTORAUX

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges



Sommaire

P. 2	Conseil municipal
P. 3	Bon à savoir
P. 5	Agenda municipal
P. 6	Rubrique de la mairesse
P. 7	Point du conseil
P. 8	Vie municipale en bref
P. 12	Urbanisme
P. 14	Voirie
P. 17	Écho de la MRC
P. 18	Loisirs
P. 20	Près de chez vous
P. 24	Bibliothèque

Hôtel de ville

150, rue du Moulin

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi	9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



Équipe

Eric Ennis (directeur général et trésorier)

eric.ennis@sflneiges.com

Benoît Cloutier (directeur général adjoint et directeur de la gestion des actifs)

benoit.cloutier@sflneiges.com

Louison Fournier (coordonnatrice aux ressources humaines et à l'administration)

louison.fournier@sflneiges.com

Alyson Tremblay-Racine (coordonnatrice des communications)

alyson.tremblayracine@sflneiges.com

Camille Medda (directrice des loisirs et de la culture)

camille.medda@sflneiges.com

Gabrielle Leclerc (coordonnatrice des loisirs et de la culture)

gabrielle.leclerc@sflneiges.com

Patricia Audet-Bouchard (technicienne en loisirs)

patricia.audetbouchard@sflneiges.com

Martin Robichaud (directeur à la planification et aux projets)

martin.robichaud@sflneiges.com

John Giroux McCollough (coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement)

john.girouxmccollough@sflneiges.com

Manon Houlé (inspectrice à l'urbanisme et à l'environnement)

manon.houle@sflneiges.com

Jacques Godbout (inspecteur à l'urbanisme et à l'environnement)

jacques.godbout@sflneiges.com

Clara Provencher (inspectrice à l'urbanisme et à l'environnement) (actuellement en congé de maternité)

Nous joindre

Téléphone	418-826-2253
Télocopieur	418-826-0489
Courriel	info@sflneiges.com
Site Web	www.saintferreollesneiges.qc.ca
Facebook	www.facebook.com/SaintferreollesNeiges
Instagram	@saintferreollesneiges
YouTube	@Saint-Ferreol-les-Neiges
LinkedIn	www.linkedin.com/company/municipalité-de-saint-ferréol-les-neiges

Inscrivez-vous à notre infolettre !

C'est très simple : consultez le bas de la page d'accueil de notre site internet.



Gabrielle Morin (adjoite administrative en soutien aux équipes)
gabrielle.morin@sflneiges.com

Marie-Noël Duclos (greffière, responsable affaires juridiques et gouvernance)

marienoel.duclos@sflneiges.com

Audrey Racine (adjoite administrative à la comptabilité)

audrey.racine@sflneiges.com

Geneviève Geoffroy (adjoite administrative)

genevieve.geoffroy@sflneiges.com

Geneviève Laberge (adjoite administrative à la gestion des actifs)

genevieve.laberge@sflneiges.com

Nicolas Martineau (coordonnateur de la gestion des actifs et directeur adjoint au service incendie)

nicolas.martineau@sflneiges.com

Carl Caron (journalier spécialisé)

Charles Morin-Bélanger (journalier spécialisé)

Florian Sylvain (chef d'équipe)

Kevin Morency (journalier)

Stéphane Dupont (journalier spécialisé)

Steve Kirouac (journalier spécialisé)

Éric Lachance (journalier)

Olivier Hamel (mécanicien et journalier spécialisé)

Samuel Harvey (journalier)

Mélanie-Gabrielle Paquet (préposée à l'entretien ménager et locaux)



Conseil municipal

33, RUE DE L'ÉGLISE

Séances ordinaires

1er juin	19 h
6 juillet	19 h
3 août	19 h
8 septembre	19 h

Comité consultatif d'urbanisme

33, RUE DE L'ÉGLISE

Séances régulières

Date limite dépôt documents

16 juin	5 juin
21 juillet	10 juillet
18 août	7 août
15 septembre	4 septembre

Bibliothèque

33, RUE DE L'ÉGLISE

Horaire d'été du 25 juin au 1er septembre

Mardi	13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	18 h 30 à 20 h 30
Dimanche	13 h 30 à 16 h 30

Congés fériés
La bibliothèque sera fermée les mercredis 24 juin et 1er juillet.

Le Sommet

Conception et mise en page

Isabelle Gagné

Responsable du journal

Alyson Tremblay Racine

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Travaux publics

NUMÉRO D'URGENCE :

418-826-2253 poste 8

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé, vous pouvez composer ce numéro.

Écocentre

DU 1ER MAI AU 28 NOVEMBRE

Écocentre de Saint-Ferréol-les-Neiges
4054, avenue Royale

Vendredi	9 h à 16 h 45
Samedi	9 h à 16 h 45

Espace Troc'Don

3432, AVE ROYALE (près de l'église)

Mercredi	17 h à 19 h
Samedi	10 h à 12 h
Dimanche	13 h à 16 h

Maison des jeunes La Zone

	SAINT-TITE	SAINT-FERRÉOL
	269 B av. Royale	16, rue des Lupins
Lundi	15 h 15 à 20 h 30	15 h 15 à 20 h 30
Mardi	15 h 15 à 20 h 30	15 h 15 à 20 h 30
Mer.	15 h 15 à 20 h 30	15 h 15 à 20 h 30
Jeudi	15 h 15 à 20 h 30	15 h 15 à 20 h 30

Collecte des ordures

TOUTES LES SEMAINES

Les lundis	Secteur ouest
Les mardis	Secteur est

Collecte des matières recyclables

UN LUNDI SUR DEUX

Les lundis	8 et 22 juin 2026
Les lundis	6 et 20 juillet
Les lundis	3, 17 et 31 août
Les lundis	14 et 28 septembre

Collecte des encombrants

DÉCHETS MONSTRES

Sur demande (\$) les jeudis
418 826-2253

Numéros utiles

Aide chez-soi Orléans :
418-664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré :
418-827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré : 418-827-8780

Bibliothèque : 418-826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1- 877-346-6763

Bureau de poste : 418-827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré : 418-827-3768

Cercle de Fermières :
418-405-0600

CLSC (Beaupré) : 418-827-5241

Club de l'Âge d'Or :
418-826-2253

Carrefour Jeunesse-emploi
-Côte-de-Beaupré :
418-827-8211

Développement Côte de Beaupré :
418-827-5256

École Caps-des-Neiges 1 :
418-821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :
418-827-3726

Maison des Jeunes La Zone :
418-826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :
418-824-3444

Office municipal d'habitation :
418-702-1318

Fabrique : 418-826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :
418-827-4561

SANA- Service d'accueil des nouveaux arrivants
Côte-de-Beaupré : 418-827-8211

Ressources familiales
Côte-de-Beaupré :
418-827-4625

École de musique
Côte-de-Beaupré : 418-827-4625
infoecolemusiquebeaupre.com

Agenda municipal

JUIN 2026

1er juin	SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
6 juin	LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS • Place de l'Église
16 juin	SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
24 juin	BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS • Saint-Jean-Baptiste
25 juin	DEUXIÈME VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES
29 juin	DÉBUT CAMP DE JOUR
29 juin	DÉBUT CAMP DE VÉLO

JUILLET 2026

3 juillet	BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS • Fête du Canada
5 juillet	OUVERTURE DU MARCHÉ PUBLIC
6 juillet	SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
6 juillet	DÉBUT OPTION VÉLO
12 juillet	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
19 juillet	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
21 juillet	SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
26 juillet	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église

AOÛT 2026

2 août	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
3 août	SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
9 août	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
16 août	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
18 août	SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
23 août	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
30 août	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église

SEPTEMBRE 2026

6 septembre	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
7 septembre	BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS • Fête du travail
8 septembre	SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
13 septembre	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
15 septembre	SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
20 septembre	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église
27 septembre	MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église



Bonjour à toutes et à tous,

Malgré un printemps plutôt timide et l'arrivée graduelle du beau temps, la fin des classes et le début des activités estivales apporteront tranquillement un vent d'énergie et de renouveau dans notre communauté, qui reprendra peu à peu son rythme d'été.

Avant tout, j'aimerais revenir sur un moment important du printemps : notre brunch annuel des bénévoles, tenu en avril dernier. Cette activité fut un véritable succès, réunissant plus de 125 bénévoles de notre milieu. La bonne humeur et les échanges étaient au rendez-vous tout au long de l'événement. Nous avons même terminé celui-ci en musique, avec un train dansant qui restera certainement marqué dans les souvenirs de plusieurs! Ce fut une belle occasion de souligner l'implication précieuse de ceux et celles qui contribuent, souvent dans l'ombre, à faire vivre notre communauté. Au nom du Conseil municipal, merci sincèrement à tous nos bénévoles. Votre engagement fait une réelle différence dans la vitalité de Saint-Ferréol-les-Neiges!

En mai, la Municipalité a procédé à sa distribution annuelle d'arbres. Merci aux nombreux citoyens qui choisissent, année après année, de planter des arbres sur leur terrain, contribuant ainsi à verdir notre milieu et à préserver la beauté naturelle qui fait la richesse de notre communauté.

Le début juin marque le retour de la Grande journée des petits entrepreneurs. Elle permet aux jeunes de vivre leur première expérience dans le monde des affaires. Juin signifie aussi la fin de l'année scolaire. Je félicite les élèves pour leurs efforts, leur persévérance et remercie le personnel scolaire et les familles qui les accompagnent et les soutiennent dans leur parcours.

Je souhaite souligner l'arrivée de la Sépaq au Parc du Mont-Sainte-Anne. Cette nouvelle étape représente une belle opportunité pour notre région et nous sommes très heureux de la collaboration qui s'installe actuellement avec leurs équipes. Les échanges sont positifs et nous regardons l'avenir avec optimisme. Plusieurs activités municipales estivales, dont notre camp de jour, pourront d'ailleurs continuer à bénéficier de ce milieu exceptionnel.

Au cours des prochaines semaines, notre camp de jour accueillera plusieurs enfants pour un été rempli d'activités, de découvertes et de plaisir. Toute l'équipe des loisirs est à pied d'œuvre depuis des semaines afin d'offrir une programmation dynamique et un environnement sécuritaire aux enfants.

Le mois de juillet signera le retour de notre marché public annuel, un rendez-vous devenu incontournable au cœur de l'été. Encore cette année, citoyens et visiteurs pourront découvrir les producteurs, artisans et saveurs de notre belle région, dans une ambiance conviviale et rassembleuse : un beau rendez-vous chaque dimanche après-midi!

Je vous invite à profiter pleinement de la saison estivale, de nos installations, de nos sentiers et des nombreuses activités qui animeront notre municipalité au cours des prochains mois.

Je vous souhaite un magnifique mois de juin et un excellent début d'été!

Mélanie Royer-Couture

Mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges





Le point du Conseil

Le Conseil municipal adopte ses décisions par résolution officielle. Bien que certains passages des séances puissent sembler techniques, le langage juridique employé est indispensable pour assurer la précision et la validité des décisions. En séance publique, ces éléments sont toutefois souvent présentés de façon simplifiée et plus concise afin de rendre l'information accessible et la rencontre plus conviviale pour les citoyens. Chaque décision demeure néanmoins encadrée par des règles strictes, prévues dans différentes lois auxquelles la Municipalité doit se conformer.

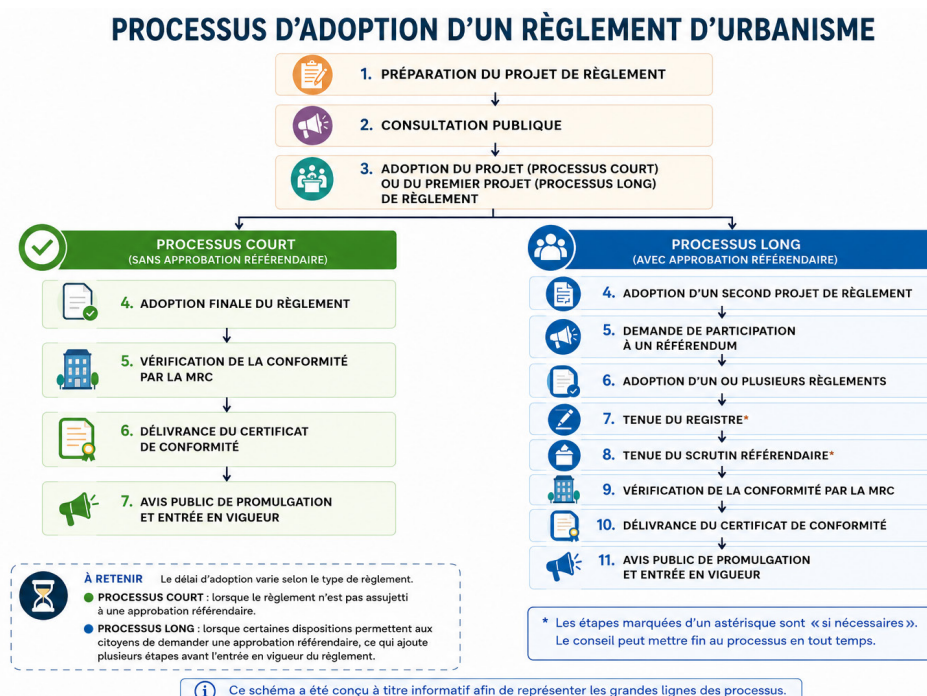
Voici quelques exemples courants :

Les embauches sont approuvées par simple résolution, puisqu'il s'agit d'un acte administratif courant, ne nécessitant aucune procédure additionnelle. À l'inverse, certains règlements d'emprunt exigent l'ouverture d'un registre afin de permettre aux citoyens de s'exprimer.

Les dérogations mineures, également adoptées par résolution, doivent être précédées d'un avis public diffusé 15 jours avant la séance. Durant cette période, les citoyens peuvent présenter des faits ou formuler leurs commentaires. Un point à cet effet est inscrit à l'ordre du jour avant que le conseil ne prenne sa décision.

Enfin, les modifications aux règlements d'urbanisme suivent une procédure d'adoption plus complexe. Le schéma suivant en témoigne.

SCHÉMA DU PROCESSUS ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME





Emprises municipales et bornes-fontaines • la sécurité avant tout!

Chaque année, la Municipalité doit intervenir concernant des installations ou des objets placés dans l'emprise municipale ou trop près des bornes-fontaines. Bien que cela puisse sembler anodin, ces situations peuvent nuire à l'entretien des infrastructures, compromettre la sécurité en ralentissant ou en entravant les interventions d'urgence.

Nous rappelons qu'il est extrêmement important de vous assurer que toutes installations temporaires ou permanentes, tels certains équipements de loisirs, ne se trouvent pas dans l'emprise municipale et ne limitent **jamais** l'accès aux bornes-fontaines. Une attention est particulièrement requise concernant les paniers de basketball. Ils doivent être installés de manière sécuritaire afin de ne pas empiéter sur la voie publique ou créer des situations à risques.

Nous remercions les citoyens qui ont déjà effectué les ajustements nécessaires. Nous comptons sur la collaboration de tous pour maintenir un environnement sécuritaire sur l'ensemble du territoire.



Brûlage extérieur : un permis est toujours requis!

Avec l'arrivée de la belle saison et des travaux extérieurs, la Municipalité souhaite rappeler qu'un **permis est obligatoire pour tout brûlage extérieur de feuilles, branches ou autres matières végétales. Les demandes sont gratuites et traitées rapidement** par le Service incendie. Cette démarche permet notamment d'assurer des conditions sécuritaires et de prévenir les risques d'incendie sur le territoire.

Nous vous rappelons que le brûlage n'est pas la seule option disponible pour se départir des résidus végétaux. Du printemps à l'automne, il est possible de les amener à l'écocentre au 4054, avenue Royale, les vendredis et samedis.

Tous les détails concernant la demande de permis, les conditions à respecter, ainsi que les alternatives au brûlage sont disponibles sur notre site Internet.

Feux d'artifice : interdits sur tout le territoire



Avec l'arrivée de la saison estivale et des rassemblements extérieurs, la Municipalité vous rappelle que **les feux d'artifice sont interdits sur tout le territoire de Saint-Ferréol-les-Neiges**. Cette réglementation vise à assurer la sécurité de tous, réduire les risques d'incendie et préserver la tranquillité du voisinage, particulièrement dans un contexte où plusieurs immeubles sont à proximité de résineux et de milieux boisés.



Une adresse visible, capitale en cas d'urgence!

Un numéro civique clairement affiché et facile à repérer de la rue fera toute la différence en situation d'urgence. Que ce soit pour les ambulanciers, les pompiers, les services policiers ou encore les équipes municipales, un numéro visible permet une intervention plus rapide et efficace.

Quelques éléments à vérifier :

- Assurez-vous que votre numéro civique soit bien visible de la rue, de jour comme de nuit;
- Si votre numéro est situé près d'un éclairage ou est lumineux, vérifiez qu'il demeure facile à repérer pendant le jour;
- Veillez à ce que la végétation, la neige ou d'autres obstacles ne cachent pas votre adresse.
- Si votre résidence est éloignée de la rue ou peu visible, une signalisation additionnelle peut être nécessaire et salubre.

Cette vérification peut faire une grande différence lorsqu'une intervention rapide est requise. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter l'article 3.7 du Règlement 17-720 sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants, disponible sur notre site Web.



Journée internationale des pompiers

Le 4 mai dernier, avait lieu la Journée internationale des pompiers, une occasion de souligner l'engagement exceptionnel de nos pompiers volontaires. Présents jour et nuit, en parallèle de leur travail et de leur vie familiale, ils répondent avec rapidité et dévouement aux appels d'urgence afin d'assurer la sécurité de notre communauté.

Au-delà des interventions, leur implication est précieuse. Toujours prêts à donner un coup de main lors d'événements, à s'impliquer à l'école ou à participer à la vie communautaire, ils sont des acteurs importants de notre milieu.

Nous leur disons un grand merci. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes ayant fait partie de notre brigade au fil des années. Votre engagement a contribué à bâtir le Service incendie solide et humain dont nous bénéficions aujourd'hui.



Déjeuner reconnaissance des bénévoles

Le 26 avril dernier avait lieu le **Déjeuner reconnaissance des bénévoles de Saint-Ferréol-les-Neiges**, un moment privilégié pour souligner l'engagement précieux de celles et ceux qui contribuent activement à la vitalité de notre communauté. Sans nos bénévoles, il serait impossible d'offrir autant de services, d'activités et de ressources à la population. Grâce à leur générosité et à leur implication, notre municipalité demeure dynamique, accueillante et rassembleuse.

Nous souhaitons adresser un immense merci à chaque personne qui choisit de s'impliquer chez nous et de faire une réelle différence dans la vie collective. Une mention spéciale à monsieur **Claude Paré**, à qui un hommage a été rendu pour plus de 40 années d'implication bénévole, au sein de notre communauté et des festivals de la région.

Merci également aux bénévoles et à l'équipe municipale ayant contribué à l'organisation de l'événement, à DJ Derf pour l'animation et l'ambiance festive, ainsi qu'aux membres du personnel du Delta Marriott Mont-Sainte-Anne pour leur accueil chaleureux.



L'herbe à poux : le moment d'agir!

L'été est là et avec lui vient la saison des allergies. Afin de limiter les impacts de l'herbe à poux sur la santé de la population, il est important de repérer et d'éliminer cette plante envahissante et hautement allergène avant sa floraison, généralement à partir de la mi-juillet.

On la retrouve fréquemment en bordure de terrain, dans les fossés, les zones dénudées, les espaces peu entretenus et les chantiers immobiliers. Une intervention rapide permet de réduire considérablement sa propagation. Voici quelques actions qui peuvent aider :

- Retirer les plants avec racines dès leur apparition, à la main ou avec un outil de jardinage;
- Jeter les plants à la poubelle plutôt qu'au compost;
- Répéter l'opération au besoin durant l'été, particulièrement en cas de repousse.

La Municipalité rappelle que plusieurs espèces envahissantes peuvent aussi avoir des impacts sur notre environnement. De l'information supplémentaire concernant l'herbe à poux et les autres espèces envahissantes est disponible sur notre site Internet.

En posant de petits gestes dès maintenant, nous contribuons collectivement à un milieu de vie plus sain et agréable pour tous.

Déménagement : le bac de recyclage reste sur place



Avec l'arrivée de la période des déménagements, la Municipalité souhaite rappeler une distinction importante concernant les bacs roulants.

Contrairement aux bacs à ordures qui appartiennent aux propriétaires, **les bacs de recyclage doivent demeurer à l'immeuble lors d'un déménagement.** Ils sont associés à l'adresse et doivent rester sur place afin d'assurer la continuité du service de collecte pour les prochains occupants. Il s'agit d'un petit geste simple qui facilite la transition pour tous et contribue au bon fonctionnement de nos services municipaux. En passant, la même consigne s'applique pour le petit bac des résidus alimentaires!

Le recyclage des bouchons de liège est de retour



Amateurs de vin et adeptes de petits gestes écoresponsables, sachez que la collecte des bouchons de liège est de retour à l'hôtel de ville.

Après une pause d'une année, les citoyens peuvent de nouveau venir déposer leurs bouchons afin qu'ils soient récupérés et revalorisés. Une fois collectés, ils sont acheminés vers une entreprise spécialisée qui leur donne une seconde vie en les transformant notamment en matériaux tels que des semelles de chaussures. Une action simple qui permet de convertir un déchet en matière utile et contribue ainsi à l'économie circulaire.

Chiens : vos compagnons sont-ils inscrits au registre municipal?



Vous possédez un chien sur le territoire de Saint-Ferréol-les-Neiges? Saviez-vous que notre règlement municipal 25-894 oblige l'inscription des chiens au registre municipal? Le contrôle animalier est une question de sécurité pour tous. La licence coûte 10\$/chien annuellement.

Lors de l'enregistrement, une médaille d'identification vous sera remise si votre chien n'est pas microchipé. Pourquoi? Tout simplement parce qu'en cas de fugue ou si votre animal est retrouvé, nous serons en mesure de l'identifier rapidement et de communiquer avec vous sans délai. Une façon efficace d'assurer un retour sécuritaire de votre chien à la maison! Sachez que l'omission d'enregistrer votre animal peut entraîner une amende.

L'inscription en ligne est simple et rapide à effectuer via la page « Contrôle animalier » de notre site Internet www.saintferreollesneiges.qc.ca.

Modification du jour de collecte des ordures – secteur est

Depuis le 11 mai dernier, la collecte des ordures ménagères du secteur Est a été devancée d'une journée dans le cadre du projet intermunicipal avec Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps. **La collecte a désormais lieu le mardi plutôt que le mercredi.**

Nous remercions les citoyennes et citoyens du secteur pour leur précieuse collaboration. Ce changement s'est déroulé de façon particulièrement fluide et harmonieuse. Merci à toutes et à tous pour votre adaptation et votre collaboration!



Installations Septiques • Vidange 2026

Cette année encore, la Municipalité effectuera la vidange des installations septiques sur son territoire, par l'entremise de l'entreprise Sani-Orléans. Les propriétaires visés recevront par la poste, **un avis unique leur indiquant la semaine où leur installation septique sera vidangée**; ce n'est pas au choix du propriétaire. De plus, Sani-Orléans communiquera avec chaque propriétaire par téléphone, la semaine précédant la vidange. Le jour exact où la vidange sera effectuée n'est pas précisé, mais sachez que vous n'êtes pas tenu d'être présent lors de l'opération. Pour des raisons techniques (bris de camion, retard dans l'horaire, etc.), la vidange pourrait ne pas être effectuée la semaine prévue; elle sera alors reportée dans les jours suivants.

Cette année, le service de vidange débutera la semaine du 24 août et s'échelonnera jusqu'au 2 octobre et ce, de l'est vers l'ouest de la municipalité. Ce calendrier pourrait être modifié si des imprévus surviennent.

Si votre propriété est visée par la vidange 2026, vous devez vous assurer de respecter la totalité des consignes suivantes afin que l'entrepreneur puisse effectuer adéquatement la vidange de votre installation septique.

1. Assurez-vous que votre numéro civique soit bien visible à partir de la voie de circulation publique ou privée ;
2. Si applicable, laissez les barrières empêchant l'accès à votre propriété débarrées et ouvertes ;
3. Veuillez tenir vos animaux domestiques à l'écart et à une distance sécuritaire ;
4. Dégagez le terrain donnant accès à la fosse septique, de telle sorte que le véhicule qui effectuera la vidange soit en mesure de se positionner à moins de trente (30) mètres (100 pieds) de l'ouverture de la fosse ;
5. Localisez la fosse septique sur votre propriété à l'aide d'un piquet, d'un drapeau ou de tout autre objet reconnaissable afin de faciliter son identification ;

6. Retirez tout mobilier, structure ou toutes autres installations nuisibles (planches, tables, pots de fleurs, etc.) qui pourraient bloquer l'accès aux couvercles ou aux ouvertures ;

7. Dégagez l'accès aux couvercles de votre fosse septique. L'accès doit être d'une largeur minimale de 4 mètres et d'une hauteur minimale de 3.5 mètres ;

8. Pour les fosses avec des couvercles de béton, capuchons ou tout autre élément fermant l'ouverture de la fosse, dégagez ces derniers sur une largeur de 20 centimètres (8 pouces) de toute obstruction et le cas échéant, dévissez toutes les visses retenant les couvercles.



IMPORTANT

Si votre installation septique n'est pas dégagée ou n'est pas accessible, comme le précise les consignes énumérées précédemment, la vidange ne pourra être effectuée. Des frais de 2e visite vous seront facturés, tels que prescrits à l'article 3.2 du Règlement numéro 19-766 relatif à la vidange des systèmes de traitement des eaux usées.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement aux coordonnées suivantes :

Tél. : 418-826-2253, poste 110

Courriel : urbanisme@sflneiges.com



La démarche de refonte du plan d'urbanisme poursuit son chemin

Grâce à la participation de nombreux citoyens, la Municipalité a pu recueillir des commentaires, idées et préoccupations qui contribueront à orienter les réflexions entourant l'avenir du territoire et son développement. Les résultats de ces démarches permettent de mieux comprendre les priorités exprimées par la communauté et serviront de base pour les prochaines étapes du projet.

Les citoyens peuvent consulter les résultats du sondage et des ateliers, obtenir davantage d'information sur la démarche en cours et suivre l'évolution du projet directement sur la page **Planification du territoire** du site Internet municipal. Les prochaines étapes y seront également diffusées.

Appel de candidatures • Comité consultatif d'urbanisme



La Municipalité est actuellement à la recherche d'une personne pour compléter son Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Vous avez un intérêt pour l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le développement harmonieux de notre milieu? Il s'agit d'une belle occasion de vous impliquer activement dans le développement de votre communauté et de contribuer à la réflexion sur les projets qui façonnent notre municipalité.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter les détails du mandat, les critères d'admissibilité ainsi que la procédure pour soumettre leur candidature au lien suivant :

<https://saintferreollesneiges.qc.ca/47/appel-de-candidatures-comite-consultatif-d-urbanisme-ccu-nouvelle.html>



Rappel : un permis est-il nécessaire?

Avec l'arrivée de la belle saison, plusieurs projets résidentiels prennent forme : installation d'une clôture ou d'une piscine, construction d'un cabanon, coupe d'arbres, agrandissement, remplacement du revêtement extérieur, aménagement paysager et plus encore.

Avant de débiter vos travaux, prenez un moment pour vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est requis. Plusieurs interventions sur une propriété nécessitent une autorisation municipale, même pour les projets qui semblent simples. Une vérification rapide pourra vous éviter des délais, des ajustements ou de mauvaises surprises en cours de projet.

Pour connaître les exigences applicables et accéder aux formulaires, consultez la page Demande de permis à la section « Urbanisme et environnement ». Plusieurs formulaires peuvent être complétés en ligne, d'autres sont en format imprimable. Consultez également la page de la Réglementation en urbanisme.

Des questions? Notre équipe est disponible pour vous au **418-826-2253, poste 110**.

Travaux en cours? N'oubliez pas d'afficher votre permis!

Vous réalisez des travaux nécessitant un permis municipal? Nous vous rappelons que celui-ci doit être affiché de façon visible pendant toute la durée des travaux, soit à l'extérieur de la résidence ou dans une fenêtre facilement repérable depuis la rue.

Cette pratique permet de faciliter les vérifications de conformité en regard de la réglementation municipale. Un petit geste simple qui contribue aux suivis efficaces et harmonieux des travaux sur le territoire.

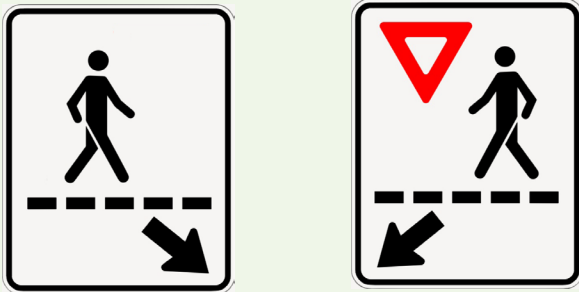


Sécurité routière • prévention

PIÉTONS : CE QUE DIT LA LOI

Le piéton doit utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement, en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Toutefois, s'il s'avère plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation, le piéton peut choisir cette option (ex. : chaussée éclairée ou accotement plus large).

Le piéton doit traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière.



Ces panneaux indiquent que le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes. Ils doivent s'immobiliser pour le laisser passer, une fois qu'il s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire. S'il n'y a ni intersection ni passage pour piétons à proximité, le piéton peut traverser, mais doit céder le passage aux véhicules et aux cyclistes.

À VÉLO : CE QUE DIT LA LOI

Il y a des règles à respecter telles la signalisation et les feux de circulation. Il y a des interdictions comme circuler avec des écouteurs sur les oreilles ou en textant, rouler sur un trottoir, sauf en cas de nécessité ou si la signalisation l'exige ou le permet. En cas d'infraction au Code de la sécurité routière, des amendes s'appliquent.

Respecter la signalisation : Le cycliste doit se conformer en tout temps aux panneaux et aux feux de circulation. Il doit par exemple s'immobiliser complètement à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt, même si la voie est libre. Au feu rouge, il doit attendre que le feu passe au vert avant de repartir ou qu'un feu pour piétons soit activé. Dans ce cas, le cycliste est autorisé à continuer, à moins qu'une signalisation le lui interdise et aux conditions suivantes :

- s'immobiliser et de s'assurer qu'il peut circuler sans danger
- accorder la priorité aux piétons (c'est-à-dire laisser passer les piétons circulant dans l'intersection)
- circuler à une vitesse raisonnable et prudente

Circuler du bon côté : Sur la chaussée, le cycliste doit circuler dans le même sens que la circulation, aussi près que possible du côté droit, tout en tenant compte de l'état de la chaussée et des risques d'emportierage. Le cycliste peut quitter cette position :

- pour effectuer un virage à gauche
- pour circuler à contresens, s'il est autorisé à le faire en cas de nécessité
- sur l'accotement, le cycliste doit rouler dans le sens de la circulation ou le sens indiqué par une signalisation.

Signaler ses intentions : Le cycliste doit signaler ses intentions de façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers, à moins que la manœuvre ne mette en péril sa sécurité.

Circuler à la file : En groupe, les cyclistes doivent circuler à la file (pas côte à côte) :

- le groupe peut être formé d'un maximum de 15 cyclistes
- lorsqu'il y a plus de 15 cyclistes, il faut former un autre groupe.



EN VTT : CE QUE DIT LA LOI

Un véhicule tout-terrain inclut le quad et la motocyclette tout-terrain.

Le quad est un véhicule tout-terrain motorisé à quatre roues. Parmi les types de quads, on trouve : le motoquad (VTT ou quatre-roues) et l'autoquad (côte à côte).

Conditions et restrictions liées à l'âge du conducteur

- Peu importe le lieu de circulation, le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans.
- À 16 ou 17 ans, le **certificat de formation*** est obligatoire.
- Pour conduire un autoquad, il faut être âgé d'au moins 18 ans.
- Pour transporter un passager avec un motoquad modifié par l'ajout d'un siège d'appoint, il faut être âgé d'au moins 18 ans.

*Le **certificat** est délivré à la suite d'une formation obligatoire.

- Pour un motoquad, consulter le site de la Fédération québécoise des clubs quads.
- Pour une motocyclette tout-terrain, voir la page Formation - Conducteurs de motos hors route de 16 et 17 ans, sur le site de la Fédération québécoise des motos hors route.

Circulation sur les chemins publics : Il est interdit de circuler sur les chemins publics, sauf dans de rares exceptions prévues par la loi. **On peut traverser un chemin public ou y circuler seulement si une signalisation routière le permet.**

Immatriculation : Il est obligatoire de faire immatriculer un véhicule tout-terrain, même s'il n'est utilisé que sur des sentiers désignés. La plaque d'immatriculation doit être fixée sur le véhicule tout-terrain.

Assurance de responsabilité civile : obligatoire! Le montant minimal de l'assurance privée doit être de 1 000 000 \$. Il s'agit d'une assurance de responsabilité civile qui garantit l'indemnisation pour dommage corporel ou matériel causé par votre véhicule. Votre preuve d'assurance peut vous être demandée par un policier, un agent de surveillance de sentier ou un agent provincial.

Droits d'accès aux sentiers : Un droit d'accès aux sentiers valide est obligatoire pour toute circulation de véhicule tout-terrain sur des sentiers entretenus par les clubs de véhicules hors route.

APPEL D'URGENCE

Témoïn ou victime
d'une **situation d'urgence?**

Composez le **911!**

COMPOSEZ
LE
911

APPELS D'URGENCE

Si vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement, vous devez composer le 9-1-1.

Les lignes téléphoniques 310-4141 et *4141 relèvent d'une ancienne technologie qui ne possèdent pas les avantages du 9-1-1 et ne répondent plus aux critères applicables à une communication d'urgence, dont l'identification et la géolocalisation de l'appelant.



À compter du 1^{er} juin 2026, les numéros
310-4141 et *4141 ne seront plus en fonction.

APPEL NON URGENT

Besoin de joindre
la Sûreté du Québec
pour une **situation non urgente?**

Communiquez avec votre POSTE!

JOIGNEZ
VOTRE POSTE

MRC de la Côte de Beaurpré



Christian Ringuette 11840

Sergent

Sûreté du Québec

MRC de la Côte-de-Beaurpré

Tél. : 418-827-4545

[Visitez sq.gouv.qc.ca](http://visitez.sq.gouv.qc.ca)

Restons connecté(e)s !





La sécurité de nos équipes de voirie : c'est primordial!

Nous en parlons régulièrement et pourtant, le message mérite d'être répété. Chaque saison, nos équipes vivent des situations préoccupantes sur le terrain : vitesse excessive à proximité des chantiers, non-respect de la signalisation, manœuvres imprudentes, comportements impatients et téméraires qui mettent en danger les travailleurs.

Eh oui! derrière les cônes orange, les véhicules et la machinerie, il y a des personnes qui travaillent quotidiennement à entretenir nos routes, réparer nos infrastructures et assurer un milieu sécuritaire pour tous. Elles méritent elles aussi de rentrer à la maison en toute sécurité à la fin de la journée.

Au cours des prochains mois, les interventions de voirie vont s'intensifier sur le territoire. Nous demandons donc à chacun de redoubler de vigilance à l'approche des zones de travaux : ralentissez, respectez la signalisation en place, faites preuve de patience et demeurez attentif à la présence des travailleuses et travailleurs.

La sécurité de nos équipes, c'est une responsabilité collective et une condition essentielle, peu importe la saison. Merci de votre précieuse coopération!



Travaux de réfection sur le rang Saint-Nicolas

À compter du 28 juin, la Municipalité entreprendra d'importants travaux de réfection de la chaussée sur le rang Saint-Nicolas, entre les adresses 843 et 1082, sur une distance d'environ 800 mètres. Le projet comprend la réfection complète de la structure de chaussée, ainsi que le pavage du tronçon visé. Les travaux seront réalisés en régie interne par les équipes municipales.

Une circulation en alternance sera en vigueur pendant la durée des travaux. Les usagers sont invités à prévoir leurs déplacements en conséquence et à respecter la signalisation en place.



Protégeons notre réseau de traitement des égouts

Nous le rappelons régulièrement, car les conséquences sont bien réelles : **seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes.**

Au cours des dernières semaines, des interventions ont dû être effectuées sur des pompes d'eaux usées en raison de bouchons causés par des matières qui ne devraient pas se retrouver dans le réseau. Lingettes, produits d'hygiène, essuie-tout, cheveux et autres déchets peuvent entraîner des blocages importants, des bris d'équipement et des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Un bon réflexe à adopter : si ce n'est pas du papier hygiénique, ça va à la poubelle.

QUESTIONNAIRE

Politique régionale en immigration et diversité ethnoculturelle

Côte-de-Beaupré :
Territoire d'accueil et d'inclusion.



On souhaite vous entendre.
Votre voix compte !



Pourquoi?

La MRC de La Côte-de-Beaupré est actuellement dans une démarche d'élaboration d'une Politique en immigration et diversité culturelle. Pour ce faire, elle souhaite recueillir l'opinion, la perception, les besoins et les recommandations de ses résidents(es).

Cette importante consultation citoyenne permettra d'orienter les prochaines actions de la MRC, notamment l'établissement d'un plan d'action pour l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles sur la Côte-de-Beaupré. 5 cartes-cadeaux de 100\$ à gagner chez les commerçants locaux.

Comment?

Formulaire en ligne jusqu'au 30 juin

Copies papier disponibles aux endroits suivants :

- Association bénévole Côte-de-Beaupré
- Bibliothèques municipales
- Bureau de la MRC
- Hôtels de ville
- Ressources familiales Côte-de-Beaupré
- Services de main-d'œuvre l'Appui

Les copies papier pourront être remises au bureau de la MRC jusqu'au 3 juillet :

3, rue de la Seigneurie, Château-Richer QC GOA 1N0

Des questions? Contactez-nous :
info@mrccotedebeaupre.qc.ca



Nos Croque-Livres extérieurs sont de retour!

Avec l'arrivée de la belle saison, les Croque-Livres sont prêts à accueillir les passionnés de lecture aux quatre coins de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ces petites bibliothèques libre-service permettent à tous de découvrir de nouveaux livres, de les emprunter ou de les partager simplement et gratuitement.

Répartis à différents endroits du territoire, les Croque-Livres offrent une belle occasion de faire circuler les ouvrages. Ils favorisent le développement du plaisir de lire, autant chez les jeunes que les adultes. Plusieurs sont accessibles à l'extérieur en période estivale, sans compter ceux hébergés dans quelques bâtiments municipaux.

Grâce à l'implication de bénévoles engagés, les boîtes sont entretenues et garnies régulièrement afin d'offrir une sélection variée au fil des semaines. La liste complète des emplacements des Croque-Livres est disponible sur notre site Internet. Bonne lecture!



À quand le Marché public? Dès le dimanche 5 juillet!

L'été à Saint-Ferréol-les-Neiges rime aussi avec le retour du Marché public! Dès le **5 juillet**, la Place de l'Église accueillera chaque dimanche, de **13 h à 16 h**, une belle variété de producteurs, artisans et commerces locaux et ce jusqu'à l'Action de grâce.

C'est l'occasion parfaite pour découvrir les saveurs et le savoir-faire d'ici, rencontrer des gens passionnés et profiter d'un moment agréable au cœur du village. Que ce soit pour remplir votre panier de produits locaux, dénicher un cadeau unique ou simplement profiter de l'ambiance, le Marché public vous attend!



Retour sur une belle journée communautaire

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à notre événement de distribution d'arbres et de plants, tenu le 24 mai. Un grand merci également à toutes les personnes venues donner, échanger ou trouver des articles lors du Bazar sportif Troc'Don. Ce rendez-vous, devenu une belle tradition printanière, permet de lancer la saison estivale dans un esprit de partage et de réutilisation. Grâce à une belle participation citoyenne, ces activités ont connu un franc succès.



Les « rendez-vous tennis » du lundi soir sont de retour!

Les rendez-vous tennis du lundi soir sont de retour pour une nouvelle saison sous le signe du plaisir et de la convivialité!

Que vous soyez seul(e) ou en duo, toutes les personnes désirant jouer au tennis dans une ambiance amicale, sont invitées à se présenter aux terrains de tennis situés au **48, rue de Nagano**, dès **18 h 45**, pour des parties se déroulant de **19 h à 21 h**. Le temps de jeu, ainsi que les équipes seront déterminés sur place, dans une formule simple et décontractée. Pour information : loisirs@sflneiges.com



Un autre beau succès pour le Marché des petits entrepreneurs

Le Marché des petits entrepreneurs de Saint-Ferréol-les-Neiges a une fois de plus connu un franc succès. Malgré une météo incertaine, la communauté a répondu présente en grand nombre pour venir encourager les quelque 20 jeunes entrepreneurs qui avaient préparé avec enthousiasme leurs produits et leurs kiosques.

C'est toujours inspirant de voir autant de créativité, d'initiative et de fierté chez nos jeunes.

Merci à toutes les personnes qui y ont participé et contribué. Nous avons déjà bien hâte à l'édition de l'an prochain!



Journée du hot-dog steamé

Le 6 mai dernier, à l'occasion de la Journée du hot-dog steamé, la Municipalité a eu le plaisir d'offrir gratuitement **350 hot-dogs** à la communauté, dans une ambiance conviviale.

Grâce à la générosité des participants et participantes, **Entraid'don** recevra le montant recueilli via les contributions volontaires et les pourboires, ceci en guise de soutien à sa mission dans la communauté. Merci à toutes les personnes qui sont venues partager ce moment avec nous et contribuer à cette belle initiative locale.

Pour revivre cette activité, nous vous invitons à consulter notre page Facebook afin de visionner la courte vidéo récapitulative de ce joyeux dîner.



Un Fest'Érable réussi • merci à tous!

Le printemps a été célébré en grand lors de l'édition 2026 du **Fest'Érable** à Beupré. L'événement a rassemblé de nombreuses familles pour un bel après-midi d'activités et de découvertes.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les participants qui se sont déplacés, ainsi que les partenaires et équipes ayant contribué au succès de cet événement rendu possible grâce à la collaboration entre Beupré, Sainte-Anne-de-Beupré et Saint-Ferréol-les-Neiges.

Nous sommes heureux de vous annoncer que **la prochaine édition se déroulera à Saint-Ferréol-les-Neiges**. Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition festive et rassembleuse!



NOUVEAU!

LA RÉFÉRENCE EN EMPLOI

actionemploi.com

Charlevoix / Côte-de-Beaupré

Charlevoix / Côte-de-Beaupré

Découvrez le site web dès maintenant!

- ✓ Trouvez un emploi.
- ✓ Prenez rendez-vous.
- ✓ Parlez à quelqu'un.
- ✓ En quelques clics!

Action Emploi est l'initiative des Services de main-d'œuvre l'Appui.



Salle de motricité
Les p'tites merveilles

Le dimanche de 9h à 12h

GRATUIT, AUCUNE RÉSERVATION NÉCESSAIRE

Ressources familiales Côte-de-Beaupré lance une invitation

Lors des belles journées, la salle de motricité du dimanche peut se dérouler à l'extérieur afin de profiter du beau temps et du plein air.

Par beau temps, on vous attend en grand nombre pour bouger, jouer et profiter de ces beaux moments en famille !

Lieu : 20, rue Fatima Est à Beaupré



Le CPE La Peluche remercie sa communauté

Au CPE La Peluche – installation Boréale, nous croyons profondément que l'éducation des enfants se construit en collaboration avec toute une communauté. Maintenant que les inscriptions de la prochaine rentrée sont complétées, nous souhaitons prendre un moment pour exprimer notre immense gratitude envers toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à faire vivre notre mission éducative.

Notre CPE évolue avec une vocation en pédagogie émergente par la nature. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des gens généreux qui nous permettent d'offrir aux enfants des expériences riches, authentiques et ancrées dans leur environnement. Merci aux personnes qui nous ouvrent leurs terrains et leurs espaces boisés afin que les enfants puissent explorer, découvrir et apprendre directement au contact de la nature. Ces moments à l'extérieur nourrissent leur curiosité, leur autonomie et leur émerveillement quotidien.

Nous souhaitons également souligner la précieuse implication de Mme Christine aux ateliers Les Berceuses; elle offre généreusement de son temps auprès de nos groupes de 18 mois. Même s'ils ne sont plus à la pouponnière, ces tout-petits apprécient énormément ces moments privilégiés remplis de douceur, d'attention et de réconfort.



Merci à M. Daniel qui fait danser petits et grands au son de son accordéon. Ces moments musicaux apportent joie, rassemblement et souvenirs précieux dans le quotidien des enfants.

Nous désirons aussi remercier chaleureusement la bibliothèque ainsi que Mme Denise. Elles permettent à nos groupes de visiter régulièrement notre belle bibliothèque. Ces découvertes favorisent le plaisir de lire, l'imaginaire et le développement du langage chez les enfants.

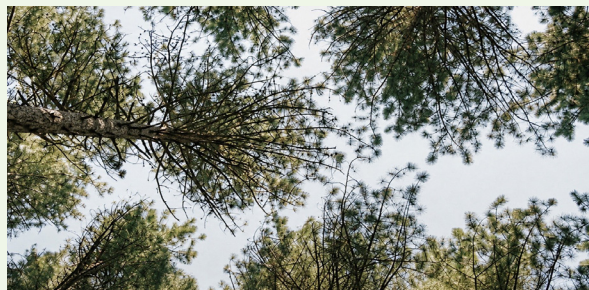
Un immense merci à nos parents utilisateurs pour leur participation à notre journée de corvée. Votre aide, votre énergie et votre présence démontrent encore une fois toute la force de notre milieu et l'importance du travail collectif pour offrir un environnement accueillant et stimulant à nos enfants.

Nous soulignons également l'implication exceptionnelle de Mme Rachel qui prépare avec soin plus de soixante cartes de fête pour célébrer les anniversaires des enfants. Ces petites attentions apportent beaucoup de bonheur et contribuent à créer un milieu chaleureux où chaque enfant se sent important.

Finalement, merci à tous les autres membres de la collectivité qui nous soutiennent de différentes façons, notamment par des dons de matériel, du temps, des idées et de petites attentions qui font une grande différence dans notre quotidien. Votre générosité nous permet d'aller toujours plus loin dans notre mission auprès des enfants.

Chaque geste, chaque sourire et chaque implication contribuent à faire du CPE La Peluche un milieu vivant, humain et profondément enraciné dans sa communauté. Merci de faire partie de cette belle aventure avec nous et d'aider les enfants à grandir dans un environnement bienveillant, stimulant et connecté à la nature.





Le Parc du Mont-Sainte-Anne rejoint le réseau de la Sépaq

Depuis avril 2026, le Parc du Mont-Sainte-Anne fait officiellement partie du réseau de la Sépaq, devenant ainsi le 47^e établissement de l'organisation. Cette intégration marque une nouvelle étape pour ce secteur emblématique de notre territoire, reconnu pour ses paysages exceptionnels, son vaste réseau de sentiers de vélo de montagne et ses sentiers de randonnée.

Comme plusieurs résidents l'ont remarqué, cette transition entraîne certains changements dans les modalités d'accès au site. Pour la saison estivale 2026, les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges peuvent continuer d'accéder sans frais aux sentiers pédestres du parc, ainsi qu'au lac du camping pour la baignade. **Les accès aux sentiers de vélo de montagne demeurent toutefois payants, incluant désormais l'accès au sentier Jean-Larose. *L'accès piéton à ce dernier demeure gratuit.** L'ancienne carte-résident utilisée avant l'arrivée de la Sépaq n'est plus en vigueur; une simple preuve de résidence permet maintenant d'accéder gratuitement aux secteurs admissibles.

Cette première année représente une période de transition. La Municipalité poursuit ses échanges avec la Sépaq afin de suivre l'évolution du dossier et faire valoir les intérêts et les réalités de notre communauté. Les modalités d'accès pour les prochaines saisons, de même que les avantages qui pourraient être accordés aux résidents, demeurent en discussion.

Nous invitons les citoyens à consulter régulièrement le site de la Sépaq (<https://www.sepaq.com/>) pour obtenir les informations les plus à jour concernant la tarification, les accès et la foire aux questions. La Municipalité continuera également de partager les informations pertinentes à mesure que le dossier évoluera.



Le Cercle des fermières : un atelier de tricot au bénéfice des tout-petits

Le 11 mai dernier, Le Cercle des Fermières a tenu un atelier de tricot pour confectionner des poupées réconfortantes qui seront distribuées au cours des prochains mois.

Cette poupée sans bouche a été fabriquée avec des restes de laine et s'inspire d'une légende guatémaltèque. En effet, au Guatemala il y a une vieille légende qui raconte l'histoire de poupées qui ont des pouvoirs magiques. Le soir avant de s'endormir, les enfants leur racontent leurs bons coups, leurs joies, leurs soucis, leurs chagrins et leurs petits secrets de la journée. Ils peuvent ainsi s'endormir tranquilles. Comme les poupées n'ont pas de bouche, elles ne peuvent raconter à personne ce que les enfants leur ont dit. Le lendemain, comme par magie, les petits soucis sont disparus et les secrets ont été bien gardés.

Pour les membres du Cercle, cet atelier est synonyme d'entraide, de partage de connaissances et de la grande volonté de redonner à la communauté! Il nous permet de nous enrichir au contact des autres et de laisser un héritage tangible. Il perpétue également la tradition du tricot qui gagne continuellement en popularité.

Sachez que tous les passionnés du tricot sont conviés aux Ateliers de Lili qui se tiennent chaque lundi soir au sous-sol du 33 rue de l'Église. Une belle occasion de faire de belles rencontres et d'obtenir des conseils pour vos projets! Cet atelier fait partie des nombreux projets réalisés par les membres du Cercle.

Vous avez le goût de vous joindre à nous?

Contactez Solange Habel au 418-405-0600

ou écrivez-nous un courriel à cfqstferreollesneiges@gmail.com.

Facebook : Cercle des Fermières de Saint-Ferréol



Bibliothèque

33, RUE DE L'ÉGLISE

Horaire d'été du 25 juin au 1er septembre

Mardi	13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	18 h 30 à 20 h 30
Dimanche	13 h 30 à 16 h 30
Congés fériés	La bibliothèque sera fermée les mercredis 24 juin et 1er juillet.

CARTE DE BIBLIOTHÈQUE :

Vous pouvez vous procurer gratuitement votre carte d'abonné(e) à la bibliothèque en présentant une preuve de résidence. La carte vous donne accès à tout et vous permet d'effectuer certaines opérations par Internet, dont la demande de prêt entre bibliothèques (PEB). Notez que depuis le 1er mai, la demande de PEB a été grandement simplifiée. À vous d'en profiter!

RETOUR DES LIVRES :

Vous pouvez déposer les volumes dont vous avez terminé la lecture dans la **chute à livres située à côté de la porte d'entrée du 33, rue de l'Église**, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris au moment du dépôt dans la chute. Le renouvellement des prêts peut se faire par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque au 418-826-3540. Notez cependant que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un PEB ne peuvent être renouvelés.

RETOUR DES JEUX :

Les jeux **ne peuvent être retournés via la chute à livres**, pour éviter qu'ils s'abiment dans la chute. Nous vous demandons de les rapporter au comptoir. Un(e) bénévole s'occupera de vérifier les contenus. Merci de votre collaboration.

IL N'Y A PAS DE FRAIS DE RETARD POUR LES BIENS EMPRUNTÉS.

Cependant, nous vous demandons de respecter les dates de retour qui vous sont indiquées afin de nous aider à gérer les collections. Il faut penser que d'autres abonnés peuvent être en attente d'un bien que vous avez en main et qu'ils apprécieront savoir quand celui-ci sera disponible. Par ailleurs, certains des biens que vous avez en main ont été obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques. Les bibliothèques prêteuses veulent elles aussi planifier les mouvements de leurs collections en fonction des dates de retour annoncées. Merci de votre collaboration.

ÉCHANGE DE BIENS

Quelque 1000 livres du Réseau BIBLIO CNCA viennent de nous être prêtés en échange du même nombre dont nous disposons sur nos rayons. Prenez le temps de faire un tour dans les rayons et de repérer les pastilles jaune soleil à l'endos des livres. Découvertes intéressantes garanties!

NOUVEAU SERVICE – LIVRES NUMÉRIQUES EN ANGLAIS :

Notre Réseau BIBLIO CNCA annonce le lancement d'un nouveau service numérique. La nouvelle collection de plus de 10 000 livres numériques et audionumériques de langue anglaise sera accessible à tous les abonnés du Réseau. Les livres pourront être empruntés pour lecture sur ordinateur, sur la plupart des liseuses Kobo (avec overdrive) ou sur tablette ou téléphone via l'application Libby, téléchargeable gratuitement sur IOS ou Android. La carte d'abonné(e) est essentielle pour profiter de ce service.

SOUS LE THÈME L'ESPACE, DU CÔTÉ JEUNESSE :

Nous avons regroupé quelques titres au goût du jour qui plairont aux amateurs d'exploration spatiale. Faites un arrêt devant ce présentoir afin de choisir un ou des livres sur le sujet! Inscrivez vos enfants pour profiter de cette belle activité, un moment privilégié parent-enfant sans écran!

L'HEURE DU CONTE :

Cette activité conçue pour les 3 ans et plus reprendra à l'automne.

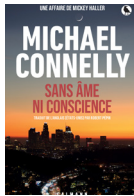


Suggestions de lecture

CONNELLY, MICHAEL :
Sans âme ni conscience

ADULTES

« Après avoir sauvé une innocente de la prison, Mickey Haller cherche un nouveau sens à son métier. Il s'attaque alors à une entreprise high-tech, dont l'intelligence artificielle est accusée d'avoir poussé un adolescent au meurtre... »



WALSTEAD, ALICE :
Comment capturer une Mamanosaure

JEUNESSE

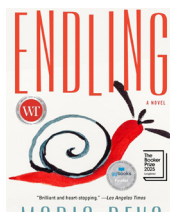
« Selon les légendes, cette créature unique en son genre posséderait un esprit courageux et un cœur tendre qui seraient magiques. Mais pour l'attraper, nous avons besoin de ton aide! »



REVA, MARIA :
Endling

ADULTES

« A darkly comic, meta-fictional novel exploring survival and love during the 2022 Russian invasion of Ukraine. The novel tells the story of three Ukrainian women who work as brides « for a bridal agency » in Ukraine that arranges meetings with paying bachelors from overseas who hope to select a wife. »



TREMBLAY, MARTIN :
Elliot Black en zone de guerre

JEUNESSE

« Après son premier contact avec les conflits armés en Ukraine, Mathias Leclerc accompagne de nouveau sa mère en mission humanitaire, cette fois-ci en République Démocratique du Congo. Au cœur du pays africain, l'adolescent reprend son pseudonyme de photjournaliste, Elliot Black, pour enquêter sur la mort suspecte d'une jeune fille de son âge dans une mine clandestine de coltan, ce minerai précieux qui alimente l'industrie des consoles de jeux vidéo et des téléphones intelligents. En plongeant dans cette guerre oubliée par la communauté internationale, Elliot découvre un univers où les enjeux économiques dictent une violence inimaginable. Entre explosions volcaniques et trahisons, il se rapproche dangereusement d'une vérité qui pourrait non seulement bouleverser son enquête, mais aussi lever enfin le voile sur le mystère entourant la mort de son père. »



BENEDICT, MARIE :
Lady Churchill

ADULTES

« Le destin exceptionnel d'une femme libre et engagée. Lorsqu'elle rencontre Winston Churchill, Clementine Hozier a déjà éconduit deux prétendants. Elle succombe pourtant au charme de ce jeune parlementaire brillant qui défend le droit de vote des femmes. Le coup de foudre est réciproque et Clementine épouse Winston quelques mois plus tard. Pendant les presque soixante ans que durera leur mariage, Clemmie soutiendra son mari vaillamment tout en cherchant à s'émanciper des rôles de mère et d'épouse auxquels le « sexe faible » était jusque-là cantonné. »



TREMBLAY, MARTIN :
Observe et identifie les oiseaux du Québec

JEUNESSE

« Tu t'intéresses aux oiseaux? Tu aimerais être capable de reconnaître et de nommer les principales espèces que tu rencontres près de chez toi ou en promenade dans les différentes régions du Québec et de l'Est du Canada? Ce livre est pour toi. Il présente 40 espèces d'oiseaux facilement reconnaissables que tu risques de voir et que tu pourras identifier pour ton plaisir ou pour impressionner tes parents et amis. Tu trouveras dans ce livre des photos de chaque oiseau, ainsi que les traits distinctifs permettant de les reconnaître. Tu en apprendras aussi sur leur alimentation, les endroits où on peut les apercevoir et bien d'autres choses, et ce, tout en t'amusant grâce aux activités qui te sont proposées. »



CÔTÉ, CAROLINE :
Expédition en terre gelée

JEUNESSE

« Grise Fiord est l'endroit habité le plus au nord du Canada. C'est de là que va partir l'expédition de Caroline Côté. Son objectif : atteindre la station de recherche Eureka et filmer une meute de loups blancs qui vit tout près. Aidée par plusieurs compagnons, il lui faudra traverser des glaciers, affronter le froid et trouver sa route dans le brouillard. Tout cela à ski, en traînant un lourd traîneau rempli de nourriture et d'équipement. Au fil des épreuves et des campements, un lien se tisse entre les membres de l'expédition, chacun confiant ses souvenirs en lien avec le Grand Nord. **Arriveront-ils à trouver les loups blancs au bout de leur chemin?** »



Au plaisir de vous retrouver à la bibliothèque au cours de l'été! Nous avons plein de beaux et bons livres ainsi que des jeux pour agrémenter vos loisirs d'été. Le personnel bénévole vous y attend!



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Ferréol
les-Neiges

La prochaine édition du journal le Sommet se fera en septembre 2026



Afin de ne rien manquer des actualités de la Municipalité, abonnez-vous à l'infolettre ! C'est très simple : consultez le bas de la page d'accueil de notre site Internet.